

## FORMATION LAB IMMO FT-DEONTOLOGIE

---

### Contenu

Cette formation est centrée sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que la déontologie. Elle s'inscrit dans le cadre des obligations de formation continue des professionnels de l'immobilier au titre de la Loi Alur.

### Durée

La formation LAB IMMO FT permet de valider 7 heures de formation.

### Charge de travail

Vous effectuez la formation à votre rythme. Le cursus comprend des cours obligatoires, des tests d'entraînement en ligne et un test final.

### Coût

Le tarif est de 230 € TTC.

## Prérequis

La formation LAB IMMO FT est principalement destinée aux professionnels de l'immobilier qui n'ont pas de culture sur le sujet.

## Objectifs

En choisissant cette formation, l'apprenant se familiarise avec les concepts relatifs à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme à laquelle il est assujéti. De nombreux cas pratiques lui permettent de relier ces concepts à son activité professionnelle quotidienne.

## Déroulement

Vous devez parcourir toutes les parties de ce cours dans l'ordre imposé, c'est-à-dire lire toutes les diapositives et prendre connaissance de l'ensemble de la documentation pour pouvoir accéder à l'examen final et obtenir l'attestation de réussite.

De nombreux documents téléchargeables sont disponibles.

Votre barre de progression personnelle en haut à droite de votre écran permet de suivre votre avancée dans le parcours, et votre bloc.

Le cours est divisé en 4 parties :

- **1 : Le blanchiment de l'argent sale**
  - A- Enjeux économiques et sociaux du blanchiment d'argent
  - B- Le mécanisme du blanchiment: 3 étapes à connaître
  
- **2 : Qu'est-ce qu'un délit de blanchiment ?**
  - A- Les éléments constitutifs du délit
  - B- Les peines encourues
  - C- Les professionnels assujettis

Enregistré comme prestataire de la formation sous le numéro 93 13 13828 13

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

- **3 : Les organes de contrôle et de lutte**
  - A- TRACFIN et le GAFI
  - B- Le rôle de la DGCCRF
  - C- Le rôle de la Commission Nationale des Sanctions
  
- **4 : Les obligations du professionnel de l'immobilier**
  - A- L'approche par les risques, l'entrée en relation, la connaissance du client, le client occasionnel - Le Code de déontologie
  - B- Les diligences du professionnel de l'immobilier
  - C- Exemples de situations pratiques auxquelles le professionnel de l'immobilier peut être confronté- Cas Pratiques
  - D- La LAB'attitude ou ...les bons réflexes à adopter

## **Modalité d'examen**

L'évaluation des connaissances s'effectue en ligne et se présente sous la forme de QCM de validation.

Un résultat supérieur ou égal à 80% est nécessaire pour valider la formation.  
En cas d'échec, l'apprenant a la possibilité de repasser l'examen.

## **Attestation**

Lorsque vous aurez validé votre parcours, votre attestation de formation vous sera délivrée, et sera disponible immédiatement en téléchargement.

## **Les + de Sumatra Formation Conseil**

Enregistré comme prestataire de la formation sous le numéro 93 13 13828 13

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

*Sumatra*

L'intégralité des actions que vous réalisez sur le Campus sont tracées et archivées pendant la durée de votre cursus, et jusqu'à délivrance de votre attestation finale de réussite.

Notre plateforme d'apprentissage est Web Responsive Design : elle fonctionne sous 24h sur 24h sur PC, Mac, Tablette Android ou iPad et avec la plupart des navigateurs internet.

L'assistance technique du webmaster en cas de problème est incluse dans l'offre.

Un tuteur pédagogique assure le suivi de vos travaux.

La durée de l'accès au site est illimitée pendant 6 mois.

## **Contactez-nous !**

Notre équipe est à votre disposition pour toute information ou demande d'inscription, n'hésitez pas à nous contacter

Par mail : [contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

Par téléphone : 06 98 68 01 23 ou 04 42 71 87 21